

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**RÉUNION DU 12 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 juillet 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Annick FORESTIER	Mme Patricia LACHAMP
M. Alain COSSON	M. Florent MONEYRON
M. Christian BOURNAT	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Catherine MORAND	Mme Michelle CIERGE
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, M. Philippe BEAL, M. Michel SEVE

Etaient représentés (procuration) :

M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)  
 Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)  
 Mme Anne-Marie OLIVON (à Mme Catherine MORAND)  
 Mme Eliane GRANET (à M. Gilles MARQUET)  
 M. Cédric DAUDUIT (à Mme Elisabeth BRUSSAT)  
 M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)  
 M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)  
 M. Lucas ANTOINE (à M. Yannick DUPOUÉ)  
 Mme Laurence GONINET (à M. Michel SEVE)

Etaient absents :

M. Jean-Baptiste GIRARD, M. Patrick GIRAUD, Mme Julie MONTBRIZON, Mme Déolinda DE FREITAS, M. Bernard FRASIAK

**VOTE :    En exercice : 35            Présents : 24    /    Représentés : 9            Votants : 33**

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°...    M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°...    M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : RH – Création de 6 postes permanents d'animateurs extrascolaires à temps non complet 24/35<sup>ème</sup>**

## **CREATION DE SIX POSTES PERMANENTS D'ANIMATEURS EXTRASCOLAIRES À TEMPS NON COMPLET 24/35<sup>ÈME</sup>**

- VU le livre III du code général de la fonction publique ;
- CONSIDÉRANT la nécessité de créer 6 postes permanents d'animateurs extrascolaires à temps non complet 24/35<sup>ème</sup> pour garantir le fonctionnement de l'ALSH de Lezoux pendant les vacances scolaires et les mercredis périscolaires,
- CONSIDÉRANT la nécessité de créer 2 postes permanents d'animateur périscolaire à temps non complet 10,5/35<sup>ème</sup> pour garantir le fonctionnement de l'ALSH de Joze les mercredis, (en lien avec la décision de Joze)

Par conséquent, Madame la Présidente propose aux délégués communautaires :

- De créer les postes suivants à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :
  - o 6 postes sur le grade d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 24/35<sup>ème</sup> pour exercer les fonctions d'animateur en ALSH,
  - o 1 poste sur le grade d'adjoint territorial d'animation (catégorie C) ou sur le grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (catégorie B) à temps non complet 24/35<sup>ème</sup> pour exercer les fonctions d'animateur sportif en ALSH,
  - o 1 poste sur le grade d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 10,5/35<sup>ème</sup> pour exercer les fonctions d'animateur en ALSH ;
- De créer le poste suivant à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022 :
  - o 1 poste sur le grade d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 10,5/35<sup>ème</sup> pour exercer les fonctions d'animateur en ALSH
- De prévoir le régime indemnitaire correspondant ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **APPROUVE** les propositions de Madame la Présidente à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et publié à Lezoux, le 18 juillet 2022  
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente